

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Pierre Poirier, président, et tenue le 9 août 2017 à 17h00, au 100 place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
 Madame Luce Baillargeon
 Monsieur Jean-François Delisle
 Monsieur Denis Chalifoux
 Monsieur Serge Chénier
 Monsieur Kenneth Hague
 Monsieur Richard Forget

Est aussi présent : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17 h 00.

RÉSOLUTION 438-08-2017 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017
4. Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
5. Affectation de sommes afin de diminuer le montant de l'emprunt à refinancer du règlement numéro 002-11
6. Refinancement du règlement d'emprunt numéro 002-11
7. Acceptation d'une offre pour le refinancement du règlement d'emprunt 002-11
8. Virements de crédits budgétaires
9. Modification au calendrier des séances du conseil d'administration
10. Octroi du contrat pour la fourniture et livraison de châssis de camions de marque International et de bennes à chargement latéral automatisé
11. Octroi d'un contrat - Communications
12. Retiré
13. Contrat SRAD communications
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 439-08-2017 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017**

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 440-08-2017

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 19 mai au 28 juillet 2017 totalise 270 800.06 \$ et se détaille comme suit :

Chèques du 19 mai au 28 juillet 2017 :	99 328.05 \$
Prélèvements du 19 mai au 28 juillet 2017 :	56 512.59 \$
Salaires, frais et remises gouvernementales :	114 959.42 \$
Total :	270 800.06 \$

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle:

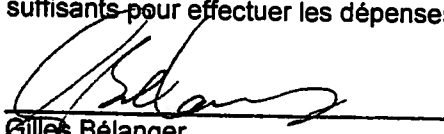
D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 816 à 856 pour un montant de 99 328.05 \$, les paiements directs pour un montant de 56 512.59 \$ ainsi que les salaires, frais et remises gouvernementales d'un montant de 114 959.42 \$, pour un total de 270 800.06 \$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 441-08-2017

AFFECTATION DE SOMMES AFIN DE DIMINUER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À REFINANCER DU RÈGLEMENT NUMÉRO 002-11 (EMPRUNT ACHAT DE CAMIONS, BENNES, REMORQUES ET BACS)

CONSIDÉRANT QUE le refinancement du règlement d'emprunt numéro 002-11 est prévu le 16 août 2017 pour un montant de 811 300 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration souhaite affecter en réduction dudit emprunt la somme de 170 000\$;

CONSIDÉRANT QU'une somme de 71 000 \$ est disponible au budget régulier de l'année 2017, notamment en raison du financement tardif du règlement d'emprunt numéro 004-2016;

CONSIDÉRANT QU'un solde disponible du règlement d'emprunt fermé 002-11 de 450.99 \$ est également disponible;

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague :

D'AFFECTER au remboursement d'une partie de l'emprunt du règlement numéro 002-11 la somme de 170 000\$ répartie comme suit :

D'AUTORISER le virement de crédits suivant :

Du poste 02 92100 840 18 700 \$
au poste 03 21000 000 18 700 \$

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 442-08-2017

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 002-11 (EMPRUNT ACHAT DE CAMIONS, BENNES, REMORQUES ET BACS)

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Régie intermunicipale des Trois-Lacs souhaite emprunter par billets pour un montant total de 641 300 \$ qui sera réalisé le 16 août 2017, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
002-11	641 300 \$

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des Trois-Lacs avait un montant de 811 300 \$ à renouveler sur un emprunt original de 1 506 000 \$, pour une période de 5 ans en vertu du règlement numéro 002-11;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 170 000 \$ a été payé comptant laissant ainsi un solde net à renouveler de 641 300 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit pour les montants mentionnés ci-dessous, financé par billets qui sera émis, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 16 août 2017;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 février et le 16 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le président et le secrétaire-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2018.	122 000 \$	
2019.	125 100 \$	
2020.	128 100 \$	
2021.	131 400 \$	
2022.	134 700 \$	(à payer en 2022)
2022.	0 \$	(à renouveler)

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 443-08-2017

ACCEPTATION D'UN OFFRE POUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 002-11 EMPRUNT ACHAT DE CAMIONS, BENNES, REMORQUES ET BACS)

QUE la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 16 août 2017 au montant de 641 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 002-11. Ce billet est émis au prix de 100,00000 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

122 000 \$	2,66%	16 août 2018
125 100 \$	2,66%	16 août 2019
128 100 \$	2,66%	16 août 2020
131 400 \$	2,66%	16 août 2021
134 700 \$	2,66%	16 août 2022

Coût réel : 2,66 %

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 444-08-2017 **VIREMENTS DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES**

CONSIDÉRANT QUE les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 001-11 à l'article 3.2 prévoit que le secrétaire-trésorier peut effectuer les virements budgétaires appropriés avec l'accord du conseil;

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

D'AUTORISER les virements de crédits budgétaires suggérés, tels que détaillés à la liste préparée par le secrétaire-trésorier dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 445-08-2017 **MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a établi son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année 2018 avant le 1^{er} octobre 2017;

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'ANNULER la séance du 11 octobre 2017 et d'ajouter une séance ordinaire le 19 septembre 2017 à 15 heures.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 446-08-2017

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHÂSSIS DE CAMIONS DE MARQUE INTERNATIONAL ET DE BENNES À CHARGEMENT LATÉRAL AUTOMATISÉ

CONSIDÉRANT QUE la régie a publié l'appel d'offres # RITL-013-2017 pour l'acquisition de trois châssis de camion avec bennes à chargement latéral automatisé pour la collecte et transport des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposé une offre le 29 juin 2017, à savoir :

Fournisseur	PRIX TOTAL SOUMISSIONNÉ (incluant taxes)
Groupe Environnemental Labrie Inc.	1 093 281.18 \$
International Rive Nord Inc.	1 116 495.60 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Groupe Environnemental Labrie Inc. est la plus basse et est conforme au devis préparé par la Régie;

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague :

D'OCTROYER à Groupe Environnemental Labrie Inc. le contrat pour l'acquisition de trois camions avec bennes à chargement latéral, coût de 950 886.00 \$ plus taxes, totalisant 1 093 281.18 \$, le tout conformément à son offre déposée le 29 juin 2017 et aux conditions édictées au devis ;

D'AUTORISER Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, à signer le contrat à intervenir entre les parties et à effectuer les toutes les démarches utiles auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

L'octroi du présent contrat est conditionnel à l'approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt numéro 005-2017 de la RITL.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 447-08-2017

OCTROI D'UN CONTRAT – COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite se munir d'un plan de communication détaillé;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de KBrien Communication-Marketing;

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'OCTROYER à KBrien Communication-Marketing un contrat de services de communication au coût de 10 530 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à son offre de service du 7 août 2017.

Le vote est demandé :

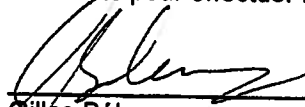
A voté contre : Monsieur Denis Chalifoux

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à la majorité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 448-08-2017
OCTROI D'UN CONTRAT À SRAD COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit faire l'acquisition de temps d'ondes pour l'utilisation des radios de communication;

CONSIDÉRANT l'offre de SRAD Communications;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle :

D'OCTROYER un contrat à SRAD Communications pour l'achat de temps d'ondes au coût de 20.00\$ par mois plus les taxes applicables pour une durée de 37 mois, soit du 2 mai 2017 au 31 mai 2020, le tout conformément à son offre de service numéro 114374.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 449-08-2017
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Serge Chénier de lever la présente séance à 17 h 20.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE


Pierre Poirier
Président


Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier